Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 78 (1951)

Heft: 12

Artikel: [Anecdote]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

helvétiques, se sont acquis, si je puis m'exprimer ainsi, droit de cité sur les bords mêmes de la Seine.»

L'auteur de la lettre cite alors « châlet », « avalanche », qui, dit-il, a supplanté le mot du dictionnaire de l'Académie « lavange » seul mot « français » pour dire cette chose.

Il cite encore le mot de Rousseau : Ah, voilà de la pervenche, qui serait une locution fautive.

Mais ces Messieurs de l'Académie, qui sont beaucoup moins fous que les flatteurs de province qui veulent singer Paris, les Messieurs de l'Académie n'avaient pas attendu que le pauvre Rousseau s'exclame, pour entendre, de tout le peuple de Paris « de la fleur », « du bouquet », « de la légume » et autres partitifs très savoureux.

La lettre de M. Louis Cassat, mise en appendice par le libraire Lacombe, me remet en bonne humeur; elle prouve que, s'il y a périodiquement des cretins, désireux de parler un « français de dictionnaire » (vous en connaissez et la race n'est pas près de s'éteindre, et j'espère que cette parenthèse très générale ne me vaudra pas un procès), il y a aussi des hommes tout ensemble cultivés et amoureux de leur « localité ».

Ceux-là donnent à ce coin de pays ce côté « province » qui n'en est pas une » cher à Ramuz.

Quand les gosses racontent l'histoire

Un drapeau flotte sur le collège. C'est pour fêter un anniversaire, chacun le sait. Mais lequel? A la récréation, on interroge les gosses de la grande école. Ils expliquent beaucoup, mais ils expliquent trop pour qu'on comprenne bien. Ils parlent de Davel, de Bonivard, de Pestalozzi.

Bonivard, on le connaît : c'est le « Monsieur du Château de Chillon ». Davel aussi : il y a son portrait à la paroi de l'école, mais on le confond un peu avec Pestalozzi. Tout à coup, Pipo se souvient et déclare d'un ton convaincu : « Pestalozzi ! c'est le Monsieur qui a inventé l'école primaire, et puis Davel, c'est çui qui a inventé le canton de Vaud. » M^{me} M.-E.

— Avoue quand même que, chez toi, c'est ta femme qui a toujours le dernier mot.

— Non, parce qu'il y a des fois où elle s'endort avant moi.

Tout père de famille économe possède un LIVRET DE DÉPOT à la

Banque Cantonale Vaudoise

Retrait jusqu'à mille francs par mois sans avertissement